

# DOSSIER D'INFORMATION



## Meeting International d'Athlétisme Championnats de France Interclubs

**A Bordeaux samedi 1er juin 2013**

 <p>Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE</p>	<p><b>COMMISSION ATHLETISME HANDISPORT</b> 42, rue Louis Lumière – 75020 PARIS Tel : +33 (0) 1 40 31 45 39 Email : <a href="mailto:athletisme@handisport.org">athletisme@handisport.org</a> <a href="http://www.athletisme-handisport.org">www.athletisme-handisport.org</a></p>
---	--

 <p>Handi Sport COMITÉ RÉGIONAL AQUITAINE COMITÉ DÉPARTEMENTAL Gironde</p>	<p><b>COMITE REGIONAL HANDISPORT AQUITAINE</b> 51 rue Reignier 33100 Bordeaux bastide Tel : +33 (0) 5 56 86 80 03 Email : <a href="mailto:aquitaine@handisport.org">aquitaine@handisport.org</a> <a href="http://www.handisport-aquitaine.fr">www.handisport-aquitaine.fr</a></p>
---	---

**Chers Amis Sportifs,**

Vous avez entre vos mains le dossier d'information du **Meeting International d'Athlétisme-Championnats de France d'Athlétisme Handisport 2013**.

Cette manifestation est organisée à **Bordeaux** (Gironde 33 - Aquitaine) [le Samedi 1er juin 2013](#).

### → Inscription avant le 17 mai 2013

Le responsable athlétisme de chaque club devra confirmer l'engagement de ses athlètes avant le 17 mai 2013 de la manière suivante :

- a) Faire parvenir à l'organisateur avant la date limite (cachet de la poste faisant foi) :
- la fiche de renseignements
  - la composition de la délégation
  - un chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Handisport d'Aquitaine (CRHA)
- b) Envoyer à la Commission Athlétisme Handisport le formulaire collectif d'engagements
- par mail : [athletisme@handisport.org](mailto:athletisme@handisport.org)
  - par fax : 01.40.31.45.55
  - par courrier : 42 rue Louis Lumière 75020 Paris

### **Tout dossier incomplet sera renvoyé**

Toute réception, hors délai ou de dossier incomplet ou non-accompagné des droits d'engagement fera l'objet d'un renvoi systématique et ne sera pas enregistré entraînant la non-participation du club concerné.

### → Engagements

Les engagements des équipes pour les Championnats de France Interclubs doivent être effectués directement par les clubs via le formulaire collectif d'engagements ci-après. Les engagements se clôtureront le 17 mai 2013. **Aucun engagement tardif ne sera accepté.**

### → Désengagements

Les modifications des équipes devront intervenir au plus tard avant le début de la compétition. Une pénalité d'un montant de 100 €uros sera appliquée pour la non-participation d'une équipe à la compétition.

# DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

## → Composition des équipes

La composition des équipes devra être déposée avant le début de la compétition. Un minimum de 5 athlètes est requis. Aucun remplacement n'est autorisé dès que la compétition a débuté. Des équipes incomplètes ou mixtes (plusieurs clubs) peuvent être autorisées à concourir, cependant, elles ne peuvent prétendre au titre de Champion de France des Clubs.

## → Challenge Interrégional

Les équipes constituées par les comités régionaux, pour palier au faible effectif de leurs clubs, sont classées dans le cadre d'un challenge interrégional.

## → Participation

Les athlètes disputent au plus 5 épreuves (relais non compris). Pas de limitation d'athlètes de la même équipe dans la même épreuve.

## → Qualification

L'engagement est libre et gratuit. Aucun « Minima » n'est demandé par la Commission Fédérale Athlétisme de la F.F.H.

## → Cotations

Les performances des athlètes sont cotées à la table en vigueur, disponible sur le site internet [www.athletisme-handisport.org](http://www.athletisme-handisport.org). Un abandon, une disqualification ou une performance nulle dans une épreuve individuelle entraîne une cotation de 1 point

## → Bonus du relais

Un bonus de 500 points par relais (4x100m debout / 4x400m fauteuil) : 1 faute entraîne le retrait de 50 points ; 2 ou 3 fautes entraînent la cotation de 100 points ; un abandon entraîne la cotation de 50 points. Le bonus de 500 points est ajouté au classement final.

## → Classement

Les épreuves sont réparties en 4 familles : vitesse / distances / sauts / lancers. Pour établir le classement, 9 performances (1 par famille ; plus les 5 meilleures performances suivantes) sont prises en compte. Il s'y ajoute éventuellement le bonus relais. En cas d'égalité, les équipes ex-æquo doivent être départagées comme suit : à la meilleure 10e cote individuelle, puis à la 11<sup>e</sup>... Si les ex-æquo subsistent, le temps du relais debout puis du relais fauteuil est alors pris en considération. Les récompenses seront remises au cours de la soirée de Gala du samedi soir.

# LOCALISATION & ACCES

## → Lieu de la compétition

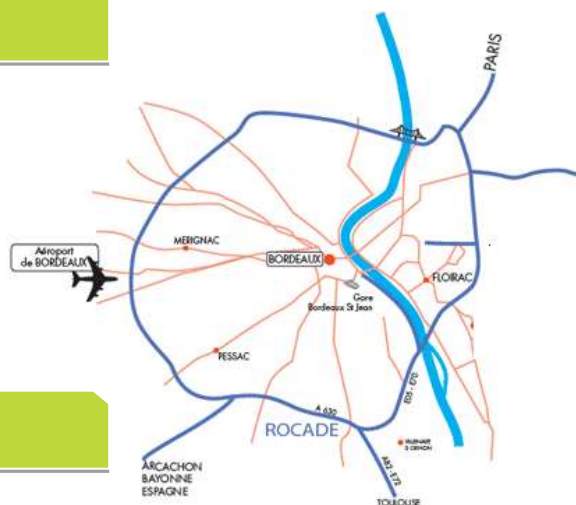
### Stade Stéhélin

Avenue de Lattre de Tassigny

Bordeaux Caudéran

33200 BORDEAUX

Tél : 05 57 22 17 05



## → Accès

### Route

#### Depuis Paris

A10	584 km	+ -	5 h 20 mn
A20	594 km	+ -	6 h 00 mn
A11 et A10	688 km	+ -	6 h 15 mn

#### Depuis Toulouse

A62	244 km -	+ -	2 h 17 mn
-----	----------	-----	-----------

#### Depuis Lyon

A89	549 km	+ -	5 h 07 mn
N79 et A89	653 km	+ -	6 h 15 mn
N145	613 km	+ -	6 h 21 mn

#### Depuis Rennes

<b>A83 et A10</b>	461 km	+ -	4 h 19 mn
<b>A10</b>	600 km	+ -	5 h 27 mn

### Train + Navette organisation

Arrivée **Gare Saint Jean à Bordeaux**

[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

### Avion + Navette organisation

Arrivée **Aéroport International de Bordeaux-Mérignac**

[www.bordeaux.aeroport.fr](http://www.bordeaux.aeroport.fr)

### Transports en commun

[www.infotbc.com](http://www.infotbc.com)

**Navette organisation** sera à disposition à heures définies à l'aéroport et à la gare.

Navette assurée seulement sur demande et sur les formules avec nuitée(s).

## → Accueil des équipes

L'accueil se déroulera Samedi 1<sup>er</sup> juin à partir de 8h30 au Stade Robert Stéhélin.

→ Accès au lieu de Compétition



→ Hébergement et restauration

**Formule 1** 100 € par athlète

2 nuitées\* + 2 petits déjeuners + 2 repas

- \* nuitée du vendredi et samedi soir
- \* Petit déjeuner du samedi et dimanche
- \* Déjeuner du samedi midi
- \* Dîner de gala de samedi

1 dirigeant pour 5 athlètes

**135 € /accompagnateur supplémentaire**

**Formule 2 (A ou B)** 80 € par athlète

1 nuitée\* + 1 petit déjeuner + 2 repas

<b>A* nuitée du VENDREDI SOIR</b>	<b>B* nuitée du SAMEDI SOIR</b>
* Petit déjeuner du samedi	* Petit déjeuner du dimanche
* Déjeuner du samedi midi	* Déjeuner du samedi midi
* Dîner de gala de samedi	* Dîner de gala de samedi

1 dirigeant pour 5 athlètes

**135 € /accompagnateur supplémentaire**

**Formule 3 (A ou B)** 60 € par athlète

1 nuitée\* + 1 petit déjeuner + 1 repas

<b>A* nuitée du VENDREDI SOIR</b>	<b>B* nuitée du SAMEDI SOIR</b>
* Petit déjeuner du samedi	* Petit déjeuner du dimanche
* Déjeuner du samedi midi	* Déjeuner du samedi midi

1 dirigeant pour 5 athlètes

**90 € / accompagnateur supplémentaire**

**A la carte**

Déjeuner samedi : **12 €**  
 Déjeuner samedi + Dîner de gala : **35 €**  
 Dîner de gala de samedi : **25 €**

**\*Formule hôtel 2 étoiles standard**

Pour toute autre demande, merci de vous rapprocher du Comité Organisateur

[aquitaine@handisport.org](mailto:aquitaine@handisport.org) / 05 56 86 80 03

## → Restauration

Les repas du samedi midi seront pris sur place au stade de 13H à 15H et un diner de gala aura lieu le samedi soir à 21h au Casino Théâtre de Bordeaux lac « Salon Les Etoiles ».

## → Soirée de Gala

La soirée de Gala aura lieu au :

### **Casino Théâtre Barrière de Bordeaux**

Rue Cardinal Richaud  
33300 Bordeaux Lac

Les récompenses seront remises au cours de la soirée.

Merci de noter pour les personnes souhaitant profiter des autres services de l'établissement, hors soirée de gala, que certains accès seront réservés (public majeur et tenue correcte).



Situé au débouché de la rocade périphérique (sortie 4), le Casino met à votre disposition un parking privé et gratuit de 500 places, surveillé par vidéo.

## Annexes

Programme  
prévisionnel

Fiche de  
renseignements

Formulaire collectif  
d'engagements

Règlement  
administratif